

## Le Guillou passe au kraft pour sa gamme de biscuits.

**Le Guillou poursuit sa transition vers des emballages plus vertueux. La marque remplace toutes les barquettes plastiques de sa gamme de biscuits par des contenants 100 % kraft, recyclables et sans plastique.**

### Réduire le plastique grâce au kraft

En remplaçant les barquettes plastiques par des emballages **100 % kraft** sur l'ensemble de sa gamme de biscuits, **Le Guillou** réalise une économie annuelle estimée à **8,5 tonnes de plastique**. Cela permet de limiter l'usage des matériaux plastiques et de proposer des emballages plus respectueux de l'environnement. Le kraft, matériau à la fois **recyclable et issu de ressources renouvelables**, a été soigneusement sélectionné pour ses qualités environnementales, mais aussi pour sa robustesse et ses capacités de conservation. Ce changement de matériau n'est pas qu'un simple ajustement technique : il traduit une conviction forte de limiter les emballages à usage unique et de proposer des solutions plus durables à chaque étape du cycle de vie du produit.



### Un emballage plus responsable, le même plaisir gourmand.

Si l'enveloppe change, l'essentiel demeure : **le goût authentique et la texture croquante des biscuits Le Guillou** restent inchangés. Grâce à un savoir-faire préservé, la marque continue de proposer des recettes généreuses et sincères, fabriquées en Bretagne, dans le respect de ses valeurs fondatrices.

### À propos de Le Guillou

C'est en 1949 dans une boulangerie de Roudouallec que naissent les pâtisseries Le Guillou. La marque propose des pâtisseries généreuses bretonnes (galette bretonne, madeleine, quatre-quarts, gâteaux bretons, etc.). En 1978, Le Guillou se développe sur tout le territoire breton. En 1995 la marque adhère à « Produit en Bretagne », elle affirme son attachement à son territoire et sa volonté de contribuer à son rayonnement. Distribuées en vente directe, les pâtisseries Le Guillou poursuivent leur développement et dépassent les frontières bretonnes depuis 2015 pour conquérir le territoire français.

Plus d'informations sur : [www.leguillou.fr](http://www.leguillou.fr)

Retrouvez-nous sur [LinkedIn](#) et [Instagram](#)